

Objectif : Maîtriser les grandes règles du fonctionnement du conseil.

Intervenant : Avocat, spécialiste des collectivités **Public concerné :** Élu.e.s, Agents, Collaborateurs de cabinet

Programme :

- La convocation,
- Les acteurs d'une séance,
- Les débats,
- Le quorum et les votants,
- Le statut de l'élu,
- Le vote,
- La transmission des actes en préfecture,
- Après la séance,
- Le règlement intérieur,
- La mise à disposition de locaux aux conseillers minoritaires,
- Le tout début de mandat.

Durée :

Une journée de 09:00 à 17:00 Déjeuner le midi avec le formateur et les stagiaires

Lieu :

38 rue de la Coutellerie,
95300 PONTOISE

Frais de participation :

Prix nets par jour et par personne :
o Moins de 500 habitants : 150 €
o De 500 à 999 habitants : 170 €
o De 1000 à 3999 habitants : 180 €
o De 4000 à 9999 habitants : 190 €
o + De 9999 habitants : 200 €